

COMMUNE DE MÉZANGERS



CORONAVIRUS
COVID-19



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS



BULLETIN MUNICIPAL

N°55 – JUIN 2021

Distribution à domicile du repas du CCAS



Changement de la devanture du point lecture



Commémoration du 8 mai



Voirie du lotissement des Ormeaux et impasse du petit Perrot





Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

Nous voici déjà à la moitié de l'année et l'été se fait encore un peu timide.

Les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement actant la réouverture des commerces, des lieux de loisirs, la reprises de nombreuses activités, les moments de convivialité. Ainsi la vie va pouvoir reprendre son cours et nous allons enfin après plus d'un an de confinement, de couvre-feu et autres restrictions retrouver une forme de liberté continuant malgré tout à se protéger et protéger les autres dans certains lieux.

N'oublions pas que le contexte actuel, montre l'importance essentielle que constitue le lien social.

Malgré cette période difficile, le conseil municipal a poursuivi son activité, voici les travaux en cours ou réalisés :

- La rénovation de la voirie et des trottoirs du lotissement des ormeaux et de l'impasse du Petit Perrot.
- Un relevé sur le nombre de véhicules et la vitesse vient d'être effectué sur la départementale dans les deux sens EVRON/MAYENNE nous allons approfondir cette étude afin de préparer un projet pour réduire drastiquement la vitesse sur cet axe.
- L'entretien de la toiture de l'église.

Nous constatons depuis plusieurs semaines de nombreuses Incivilités :

Un adage dit : « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

Nous déplorons notamment :

- De nombreux sacs ou poubelles et autres objets qui sont déposés à côté des conteneurs, pourtant une déchetterie se situe à 5km.
- Des déjections sur l'ensemble de la commune, des sacs sont à disposition.
- Des aboiements intempestifs et des chiens en divagation
- Des problèmes de voisinage, bruit, stationnement, etc....

Sachons vivre ensemble et en harmonie

Merci à toutes les personnes qui ont permis de maintenir du lien social intergénérationnel afin que Mézangers soit toujours malgré cette pandémie un village où il fait et fera toujours bon vivre.

Le conseil reste à votre écoute.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille mais elle est belle si on sait l'apprécier à sa juste valeur.

Prenez soin de vous et des gens que vous aimez.

Bonnes vacances à toutes et tous

Très cordialement
Votre Maire
Robert GESLOT

SOMMAIRE

Vie municipale	4
Ventes par la Commune	8
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	9
Informations pratiques	11
Vie scolaire	17
Vie associative	19
Vie des commerces et entreprises	26
Calendrier des manifestations	32



VOTRE MAIRIE

Place Lair de la Motte

53600 MÉZANGERS

Tél. : 02 43 90 64 95

Mail : mairie-mezangers@orange.fr

Site internet : www.mezangers.mairie53.fr

HORAIRES

Lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Mardi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.

ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carre-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1^{er} janvier 2014.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

4

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS*

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JCD)

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen **obligatoire** doit se faire **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logo République Française | MINISTÈRE DES ARMÉES | SGA
Secrétariat général pour l'administration

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale à tout moment. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés...).

BALAYAGE DES RUES

Jeudi 15 juillet 2021 – Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

NB : si vous souhaitez récupérer les déchets de la balayeuse (graviers...), prenez contact avec l'employé communal Olivier TARLIER / Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !

Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr



BIO-SEAUX ET COMPOSTEURS



La distribution de composteur continue dans les Coëvrons !

La CC des Coëvrons met à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 15€ pour un composteur de 320 L, 20 € pour un composteur de 445L et 30€ pour un composteur de 800 L. Les composteurs sont à retirer à la CC des Coëvrons.



De plus, la distribution de bio-seaux est toujours d'actualité, venez le chercher à la mairie de votre commune. Le bio-seaux vous permet de stocker vos épluchures dans la cuisine avant de les emmener dans votre composteur. Bénéficiez grâce au compostage, d'un engrais 100% naturel en ajoutant vos épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, croûtes de fromage, filtre et marc de café ...

DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »

Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »



Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.

RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

STOP

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.

RAM

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, les rencontres prévues sous réserve de conditions sanitaire sont les suivantes :

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie.

Le RAM est aussi à la disposition des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile pour :

- Une information sur les modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire
- Une information sur le contrat de travail : mensualisation, congés payés, rupture du contrat, jours fériés, impôts, déclaration Pajemploi...
- Un espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles
- Un renseignement sur les aides accordées par la CAF et la MSA
- Une information sur les Métiers de la petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Communauté de communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vade pied - 53601 EVRON
02.43.66.32.00 - www.coevrons.fr - ram@coevrons.fr – www.coevrons.fr – Tél. 02 43 66 32 00

Par téléphone :
02.43.66.32.00

Par mail :
ram@coevrons.fr

Sur rendez-vous à Évron, Bais, Montsûrs ou Sainte-Suzanne (Voir ci-dessus)

En ligne sur www.coevrons.fr :
Retrouvez le calendrier des animations du RAM ainsi que les permanences prêt de jouets

DÉFI « 1 ARBRE, 1 MAYENNAIS »

La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, les démarches sont simples : il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

Des aides à la plantation

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

Contact du Point info bocage 53 : pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr - Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais »



**Ensemble,
relevons le défi !**

**300 000 arbres plantés
pour 2020**

En Mayenne, on est tous
écomotivés



Si vous rencontrez des difficultés liées à la fibre et son installation merci de faire remonter les informations auprès de la mairie.



VENTES PAR LA COMMUNE

❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- Au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie)
- Au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- Au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Petite cour à l'arrière. Travaux à prévoir.

Parcelle 106 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ **Garage / bâtiment en pierres à rénover au 1, rue de la Dame Verte**

Avec terrain / jardin – possibilité de réaliser un habitat (surface au sol hors garage environ 70 m² + étage possible environ 40 m²)

Garage 16 m²

Parcelle 350 m²

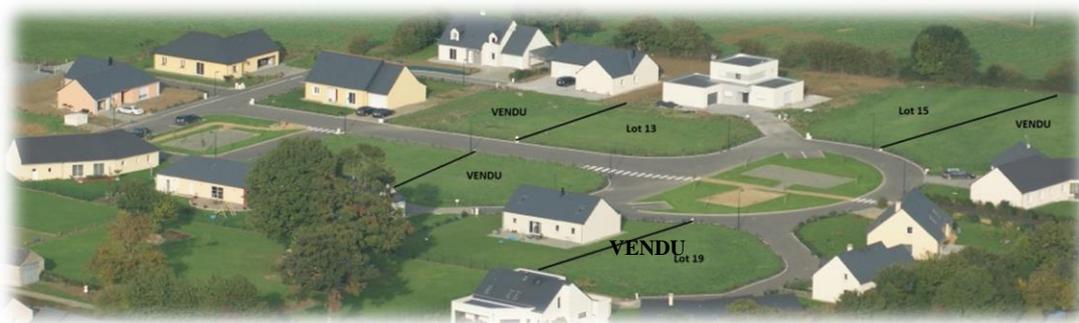
Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ **Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)**

Libres de constructeur - Terrains viabilisés

Lot 13 : 833 m ²	: 30 060 € TTC
Lot 15 : 1481 m ²	: 53 640 € TTC



EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2021

Tarifs de la garderie

Monsieur le Maire rappelle les horaires de l'école : Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi – 08h30/12h00 et 14h00/16h30.

Par ailleurs, pour rappel, il avait été convenu que seules les familles ayant déposé une demande officielle en mairie soient autorisées à déposer les enfants à la garderie à titre exceptionnel avant 7 h 30 et avec un délai de prévenance raisonnable (2 à 3 jours) auprès du personnel ; l'horaire habituel restant 7 h 30 pour les autres enfants.

Monsieur le Maire précise qu'une demande d'ouverture à 6 h 45 a été faite pour la rentrée de janvier 2021. Cette demande a été acceptée.

Les tarifs de la garderie communale sont modifiés comme suit :

	Horaires Arrivée ou Départ des enfants à MÉZANGERS	Tarifs de la commune de MÉZANGERS
matin	Entre 6 h 45 et 7 h 30 (à titre exceptionnel sur demande)	0,20 € / quart d'heure
	Entre 7 h 30 et 8 h	0,40 €
	Entre 8 h et 8 h 20	gratuité
soir	Entre 16 h 30 et 17 h 00	gratuité
	Entre 17 h 00 et 18 h 30	0,40 € la demi-heure
	Après 18 h 30	5,80 €
	Forfait annuel fréquentation exceptionnelle (cantine/garderie)	15,00 €

Toute période commencée est due.

RAPPEL :

Le décret n°2017-509 du 7 avril 2017 modifie désormais le seuil de mise en recouvrement : « Le seuil prévu à l'article L.1611-5 est fixé à 15 euros ».

Ainsi, le montant minimum de facturation de cantine / garderie est désormais fixé à 15 €. Les factures mensuelles qui n'atteindraient pas ce montant seront reportées le ou les mois suivants ; tout en sachant qu'un arrêt de la facturation est effectué à la fin de chaque année scolaire et que l'ensemble des prestations doivent être facturées à cette date.

En cas de fréquentation exceptionnelle de la cantine et de la garderie ne permettant pas d'atteindre 15 €, le forfait annuel Fréquentation exceptionnelle sera désormais de 15 € pour atteindre le seuil légal de mise en recouvrement et clôturer la facturation de l'année scolaire (en juillet).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de valider les tarifs de garderie susvisés.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de ces dispositions.

CHARGE Monsieur le Maire de l'information des familles.

Séance du 13 mars 2021.

Les principaux projets 2021 inclus dans ce budget sont présentés :

INVESTISSEMENT

- Voirie du Lotissement des Ormeaux
- Micro-ondes Salle polyvalente
- Illuminations
- Taille-haies télescopique
- Grilles supplémentaires frigo double cuisine
- Conteneurs cuisine / cantine
- Tablettes et robots numériques / Label école numérique
- Panneaux de voirie + numérotation lieux-dits
- Porte du Point Lecture + vitrine
- Porte foot / Buvette (remboursement assurance)
-

FONCTIONNEMENT

- Rénovation de la cave de la salle des associations
- Peinture sol terrasse logement du Point Lecture
- Travaux école – préparation abri à vélos / jeux

Proposition 2021 de la Fourrière Départementale de la Mayenne

Monsieur le Maire fait part de la proposition de la SPA pour la signature d'une convention annuelle pour le fonctionnement de la fourrière.

Montant de la participation pour les communes : 0.34 € / habitant, soit **222,36 €** pour la Commune au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019, la Commune s'est acquittée de la somme de 104.06 € à la SPA et en 2020, la Commune a payé 305.50 € à la SPA et cabinet vétérinaire d'EVRON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de signer la convention avec la Société Protectrice des Animaux pour l'année 2021.

Séance du 27 mai 2021

Choix de l'entreprise pour les travaux du lotissement des Ormeaux, impasse du Petit Perrot et route de la Bouverie.

Trois entreprises ont été sollicitées pour effectuer un devis de travaux de voirie. Seule l'entreprise Eurovia a répondu favorablement à notre demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le devis de l'entreprise EUROVIA pour les travaux de voirie.

Schéma de mutualisation de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes a transmis aux maires en date du 16 avril 2021 le rapport comprenant le projet de schéma de mutualisation afin que les conseils municipaux soient appelés à délibérer pour avis conformément à la loi.

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales (loi « RCT »), et notamment son article 67 codifié au Code général des collectivités territoriales à l'article L. 5211-39-1 ;
Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi « MAPTAM »), notamment son article 67 relatif aux services communs ;
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi « Notre ») ;
Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 de l'engagement et de la proximité ;
Vu la délibération n°2017-145 du 17 décembre 2017 fixant les principes du Schéma de mutualisation et de son actualisation pluriannuelle,

A l'unanimité, le Conseil émet un avis DEFAVORABLE au schéma de mutualisation proposé par la 3C.

Renouvellement de la mutuelle communale

Suite au rendez-vous avec M. Chamaillard, nouveau conseiller pour la mutuelle communale proposée par AXA, il a été proposé de la renouveler de façon à continuer à faire profiter les habitants de tarifs intéressants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE de renouveler la mutuelle communale.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Pharmacie de garde



[ouwww.3237.fr](http://www.3237.fr)

Recyclage des cartouches d'impression vides – Collecteur disponible à la Mairie

Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage



Espace Info Energie des Coëvrons

L'espace info énergie des Coëvrons assure un conseil gratuit auprès des particuliers pour leurs travaux d'économie d'énergie (rénovation / construction).

De nouvelles permanences sont mises en place sur le second semestre 2019. L'Espace Info Energie assurera dorénavant une permanence sur RDV :

- **Espace Coëvrons à EVRON** : tous les mardis de 9h à 12h
- **Mairie de BAIS** : tous les 2^è mardis du mois de 14h à 16h30
- **Mairie de VAIGES** : tous les 4^è mardis du mois de 14h à 16h30

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement sur : <http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

De nombreux démarchages téléphoniques et physiques ont lieu, hors l'espace info-énergie est là pour conseiller au mieux les habitants et notamment éviter les arnaques.

Nb : vous trouverez ci-contre la plaquette "habitat" mise à jour. Elle présente les structures conseils qui interviennent en matière de logement et d'économie d'énergie auprès des habitants à l'espace Coëvrons.

Une question sur le logement ? 4 interlocuteurs à votre écoute

 **Agence
Départementale
pour l'Information
sur le Logement**

L'ADIL 53 a pour mission d'assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.
> 2^è mardi du mois de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous - Tél : 02 43 69 57 00
contact@adil53.fr - www.adil53.org

 **Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement de
la Mayenne**

En cas de projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement, un architecte/paysagiste propose ses conseils gratuitement.
> 2^è et 4^è mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous - Tél : 02 43 56 41 79
c.a.u.e.53@wanadoo.fr
www.caue53.com

 **Espace Info Energie**

L'Espace Info Energie répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.
> Tous les mardis de 9h à 12h à l'Espace Coëvrons
> 2^è mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Bais, 2 av Auguste Janvier
> 4^è mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Vaiges, 1 rte de la Bazouge
Sur rendez-vous : www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/
Tel. 02 52 46 00 00
Mail : coevrons.53@eiepal.fr

 **Soliha**

Dans le cadre de la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG), SOLIHA accompagne les habitants dans leurs travaux de rénovation. Sous critères de revenus, des aides financières peuvent être versées.
> Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h, à l'Espace Coëvrons.
Sans rendez-vous - Tél : 02 43 91 19 91

 **PERMANENCES À L'ESPACE COËVRONS**
2 avenue Raoul Vadepier - BP 130 - 53601 EVRON cedex
Tél : 02 43 66 32 00 - contact@coevrons.fr - www.coevrons.fr

Frelons asiatiques – Plan d'action collectif

Si un particulier découvre un nid, il le signale à la collectivité. Un référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement. Ces données seront alors transmises à POLLENIZ 53, qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

La commune a décidé la prise en charge de 25 € par intervention de destruction de nid de frelons asiatiques ; le reste restant à la charge du particulier.

Référents :

Olivier TARRIER – Employé communal – 06 13 59 14 99

Dominique LESOURD – 2^{ème} adjoint au maire – 07 83 75 57 03



Frelon asiatique



Frelon commun

A noter, s'il s'agit d'une autre espèce (Guêpes, Frelons communs, Abeilles), le particulier doit se tourner vers une entreprise spécialisée de son choix ou les services de récupération d'essaim d'abeilles des réseaux apicoles.

Chenilles urticante

Information sur l'ASSAINISSEMENT AUTONOME (par le SPANC / Régie des Eaux des Coëvrons)





4 réunions publiques d'information ont été organisées en Novembre et Décembre 2019, à EVRON, CHAMMES, MONTSURS et BAIS.

Le public, peu nombreux, a pu obtenir des informations sur le rôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Régie des Eaux des COEVRONS, des explications concrètes et argumentées sur les aspects réglementaires, techniques (information sur les différentes filières d'assainissement non collectif, ...) et tarifaires.

Le SPANC, constitué de 3 agents, a pour mission d'**INFORMER** et d'**ACCOMPAGNER** les propriétaires qui souhaitent mettre en place ou qui utilisent un dispositif d'assainissement non collectif (4 600 habitations concernées sur le territoire de la Régie des Eaux des COEVRONS, dont *70 recensées sur la commune de MEZANGERS*).

Il contrôle les installations et suit leur fonctionnement pour s'assurer qu'elles n'entraînent pas de danger pour la **santé publique** ou de risque de pollution de l'**environnement** :

- ⇒ Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées ;
- ⇒ Contrôle périodique (tous les 6 ans) ; *Sur votre commune, sauf cas particulier, les prochains contrôles périodiques sont programmés en 2023.*
- ⇒ Contrôle lors d'une vente (lorsque le dernier contrôle date de plus de 3 ans).



**Une installation bien conçue (adaptée au logement et aux occupants), bien réalisée, et bien entretenue est une installation qui fonctionne bien et dure longtemps.
Votre SPANC est là pour vous y aider !**

Le SPANC reste à votre disposition pour toute demande d'information et d'accompagnement et vous rappelle que des aides financières peuvent être accordées dans le cadre de travaux de mises aux normes.

En effet, **des aides financières, pouvant atteindre 2 550 €** peuvent être accordées (aides directes de la Régie des Eaux des COEVRONS ou mise en place de programmes de réhabilitations aidés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Attention, certaines aides financières prendront fin en 2021 !

Contact :

Régie des Eaux des COEVRONS - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON

Tel : 02.43.01.61.35 / Fax : 02.43.01.65.13

e-mail : contact@eau-coevrons.fr / site internet : www.eau-coevrons.fr

Agents du SPANC : Magali BESNARD, Mickaël TAUPIN et Pascal POTTIER Le réseau Pégase devient Aléop

Mutuelle communale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie ou auprès de M. Olivier CHAMAILLARD 06 45 68 27 62

Exemple d'économie :

Monsieur Dupond 67 ans retraité qui opte pour la « Formule Santé 100% » aurait une cotisation mensuelle de 65,13€.

En choisissant de passer par la mutuelle communale la cotisation mensuelle est ramenée à 45,6





Des ateliers pour préserver son capital santé

A travers l'ASEPT, les caisses de retraite proposent régulièrement des ateliers sur différents thèmes en lien avec la santé. L'objectif : aider les personnes de plus de 55 ans, à préserver leur capital santé dans une ambiance conviviale. En Mayenne, le déploiement en est confié à l'Association MSAIO.

Les ateliers Vitalité

Prendre soin de soi, apprendre, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité, voilà ce que vous trouverez en participant aux Ateliers Vitalité. Ils se déroulent en six séances de 2 heures 30. Ces ateliers sont animés selon une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.



Les ateliers mémoire PEP'S Eurêka

Egarer ses clés, oublier un rendez-vous, ne plus se souvenir du titre d'un film... Grâce au Peps Eurêka, vous comprendrez l'origine de ces oublis et apprendrez des stratégies pour contribuer à entretenir votre mémoire. Le programme est composé de 10 séances d'environ 2 heures 30, animées par des animateurs formés à la méthode.

Les ateliers Nutrition



Vous transmettre les clefs d'une alimentation équilibrée et vous faire prendre conscience de vos comportements alimentaires dans le but d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable. Les ateliers nutrition sont composés de 10 thématiques animées par un(e) diététicien(ne) diplômé(e).

5 bonnes raisons de participer :

- parce qu'en consacrant quelques heures à votre santé, vous vivrez une retraite plus sereinement. Vous vous sentirez mieux dans votre quotidien, rapidement et durablement ;
- parce que vous identifierez vos besoins et testerez des solutions pour adopter les bons réflexes du quotidien ;
- parce que vous passerez un moment convivial et ludique, en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous ;
- parce que ça se passe près de chez vous ;
- parce qu'il n'est jamais trop tard pour s'occuper de soi.

Pour tout renseignement, inscription, ou si vous souhaitez constituer un groupe vous pouvez contacter : Margaux JAMBET 06 38 97 58 74 ou Ophélie POUTTIER 06 33 96 73 66.

■ La maison départemental et de l'autonomie, au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Ses missions : Accueillir, Orienter, Accompagner, Evaluer et proposer un suivit personnalisé.

La maison départemental de l'autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun.

Elle s'appuie sur un réseau de 12 antennes territoriales réparties sur le département. Sur la communauté de communes des Coëvrons :



L'accueil familial est une solution alternative à l'établissement pour les personnes âgées ou en situation de handicap qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre à leur domicile. L'accueil peut être à temps complet, à temps partiel, permanent ou temporaire.

L'accueillant familial, agréé par le Conseil départemental, peut accueillir jusqu'à 3 personnes à son domicile. Il est rémunéré directement par la personne accueillie sur la base du contrat d'accueil.

Le Conseil départemental de la Mayenne souhaite développer cette offre d'accueil et soutenir ainsi le métier d'accueillant familial. Pour en savoir plus, contactez le SAAF (service d'appui à l'accueil familial) :

Madame RONDEAU au

06 22 34 73 30 ou crondeau@udaf53.unaf.fr

INFORMATION Gué de Selle



TARIF LOCATION :

- Paddle : 1h = 10€ + 5€ par personne supplémentaire
2h = 15€ + 5€ par personne supplémentaire
- XL Paddle (6pers) 1h = 50€ pour 6 personnes
- Planche à Voile 1h = 10€
2h = 15€
- Pédalos 30mn = 10€
1h = 18€
- Canoës 30mn = 10€
1h = 18€

Tarif saison 2021 du 12/06/21 au 12/09/21
Uniquement les weekends

CLUB DE VOILE DU GUÉ DE SELLE - CAE VOILE-MÉZANGERS

SAISON 2021-2022

TARIFS

Pour les mineurs (moins de 18 ans) du 01/07/2021 au 31/08/2022 :

- o 40 € Adhésion annuelle (1 an de validité à date de l'adhésion)
- o 25€ Adhésion saisonnière (Juillet / Août)

(Pour les mineurs de moins de 16 ans, l'enfant devra être accompagné obligatoirement par l'un de ses représentants légaux)

Pour les majeurs du 01/06/2021 au 31/05/2022 :

- o 50 € Adhésion annuelle (1 an de validité à date de l'adhésion)
- o 35€ Adhésion saisonnière (Juillet / Août)

- Les adhérents bénéficieront du matériel mis à leur disposition : planches à voile, dériveurs catamaran ou paddle. Une partie du matériel est réservé en priorité à la location.
- OBLIGATION pour tout adhérent utilisant du matériel nautique de renseigner le tableau à l'entrée de la base en glissant sa carte d'adhésion sur la case correspondante au matériel emprunté. De plus, il devra émarquer sur le registre « Emprunt de matériel » des entrées et sorties.

Gym paddle avec Petra



GYM PADDLE
GUÉ DE SELLE

En Mayenne, Venez tester
La nouvelle TENDANCE FITNESS
19H00 A 21H00

base de loisirs du Gué de Selle , 53600 Mézangers

15€ Séance de 60 minutes*

Paddle • etui smartphone étanche fournis !

***13€** avec abonnement pour 1 saison

10 minutes de sophrologie / relaxation offertes

Après votre séance, une douche est à votre disposition

Le Paddle Gym c'est quoi ?
Tonifier les abdos, les muscles profonds, le fessier, affiner la taille, booster le cardio, raffermir le haut des bras et sculpter les épaules.. Comme la planche bouge sous les pieds, les sollicitations sont démultipliées et les résultats épatants. Sur un lac calme, dans une ambiance zen et décontracté.



Des Artsites du village exposent à Sillé le Guillaume.

Rachel Launay expose ses sculptures et Claude Rivière ses peintures du 30 juillet au 15 août, au château de Sillé-Le-Guillaume.

Retrouvez nous au château médiéval de Sillé-le-Guillaume, 10 place des Minimes, 72240 Sillé-le-Guillaume

Pour tout renseignement contactez le 02 43 14 23 43



VIE SCOLAIRE

Ecole de Mézangers

Bilan année scolaire 2020-2021

Cette année ne fut pas comme les autres mais l'ensemble des protagonistes lié à l'école de près ou de loin ont été investi et impliqué afin de proposer aux enfants / élèves un climat serein. Les chaleurs ne fussent pas très fortes ces derniers jours le protocole CANNICULE est toujours en vigueur si nécessaire.

Plusieurs dates sont à retenir et ce principalement en juin où la levée de certaines mesures a facilité les possibles sorties, interventions, finalisations de projets.

- Intervention de M. Huet sur l'apiculture
- Deux séances cinémas, une pour chaque classe
- Un spectacle pour les TPS à CP
- Deux sorties natures pour chaque classe, sur la faune et la flore de Mézangers avec en espace de recherches sur la haie bocagère et l'étang du Gué de Selle.
- Une intervention sur la surconsommation d'énergie, néfaste à notre environnement et notre planète. Les enfants ont appris à identifier les énergies à réduire (achats, viande, lait, produits technologiques, transports), les énergies polluantes (certains gaz) et ont mis en pratique ceci lors de confection de pique-nique tout écolo.
- Une journée olympiades pour les CP-CM2 à Evron le 2 juillet mettant en avant les différentes activités des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et ce à l'aide du basketball. Les 3 équipes de Mézangers représenteront 3 pays de l'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande, Iles Fidji)
- Journée coopérative et pot de l'amitié : 6 juillet

Projets de cette année :

Deux projets fort en lien avec la mairie et le projet territorial sont nés cette année.

Le premier projet intitulé « digital training » a pour objectif de diminuer la fracture numérique.

Pour cela, l'école et la commune sont sujettes à ce dispositif qui permettrait d'avoir :

- 2 ordinateurs dont un avec un espace parent avec ordinateur et accès internet au sein de l'école pour ceux qui n'ont pas et/ou la connexion est compliquée
- 7 tablettes pour l'école
- Un espace numérique de travail pour apprendre aux enfants à protéger leurs données et à utiliser les écrans/internet en toute sécurité.
- Des robots de programmation et de déplacements
- Un coin écoute et de partage

Le deuxième projet se nomme « Plan bibliothèque » et il a pour objectif de faire entrer les élèves dans la lecture plaisir.

L'école sera en lien avec le point lecture, la médiathèque afin de proposer divers univers de lecture.

Plusieurs abonnements seront présents en classe. Un club de lecture se montera afin de favoriser ce plaisir de lire. Les lectures seront adaptées en fonction de l'âge, des choix, des goûts des enfants.

Autres informations : Des départs qui laissent place à plus d'arrivée que ce soit au niveau des enfants que des adultes.

5 élèves partant (les CM2) – 7 élèves arrivant (4 Petites sections – 1 moyenne section et 2 CP)

1 enseignante partante (complément de Mme Jeandet – 20%) Mme Verrière qui a trouvé un poste à plein temps sur l'école de Changé. L'école lui souhaite une bonne continuation.

1 AESH partante

1 ou plusieurs AESH arrivant

Une équipe enseignante stable et ce pour la 3^{ème} année pour Mme Jeandet et 4^{ème} année pour M. Tricot et M. Renard (complément des décharges de M. Tricot) pour la 3^{ème} année.

La rentrée – l'année scolaire 2021-2022

Un projet classe transplantée neige au Collet d'Allevard pour les élèves élémentaires, devrait avoir lieu, si les conditions le permettent, la première semaine de janvier.

Un final est prévu pour le projet Festi' Kids qui est d'importer un festival à Mézangers pour les enfants créé et organisé par les enfants. Cette année sera l'année permettant de finaliser ce projet en essayant d'y inclure le maximum d'école de la 3C et de relancer les projets inter-communaux. Il y aurait la possibilité d'avoir un grand spectacle avec une tête d'affiche le soir du festival pour enfant.

Différents projets de plus petites envergures mais tout autant importants seront réalisés l'année 2020-2021 :

- Fête d'hiver (ouvert au public si respect des règles affichées et ce en fonction des conditions sanitaires)
- Spectacles (sur temps scolaires et hors temps scolaires) afin de favoriser les Arts et la Culture (en lien avec le Conservatoire d'Evron)
- Différentes journées coopératives (journée de la laïcité, journée jeux traditionnels)
- Différents temps d'ouvertures de l'école aux parents (ateliers jeux, cuisine ... coopératif) pour les maternelles-CP
- Une journée liaison école-collège
- Des interventions de professionnels sur les Arts (chant, danse, arts-visuels ...)
- Des programmations de robots
- Un accès au point-lecture tous les mardis
- Un club de lecture afin de favoriser la lecture plaisir
- Journée pour lutter contre la mucoviscidose
- Des temps d'échanges et d'inclusion des enfants : journée de rentrée (café parents/enfants/école), temps d'inclusion des TPS fin novembre / début décembre, temps d'inclusion des enfants entrant à l'école en septembre 2021 (mois de juin / début juillet)
- Des temps d'échanges pour les parents : journée de rentrée (café parents/enfants/école), réunion de rentrée (avant fin septembre), réunion individuelle semestrielle, prévention écrans, réunion inscription (à définir – **cependant des temps individuels pour visite ou autres sont possibles à tout moment dès lors que le rendez-vous est fixé avec l'équipe enseignante**).
- Des portes ouvertes où tout habitant de Mézangers et des alentours pourra y participer. Les parents et enfants des communes voisines sont invitées.
- Un flyer école sera disponible en mairie.
- Une création d'une page école avec un espace pour les parents pour diverses inf

La rentrée :

Le 31 août, l'ensemble du personnel se réunit pour préparer la rentrée de chacun.

La rentrée se fera le 2 septembre à partir de 8h20. Les horaires de l'école restent inchangés.

8h30-12h00 / 14h00-16h30 avec accueil dans les classes à partir de 8h20 / 13h50. La maternelle, étape phare pour les parents et les enfants est accessible aux parents jusqu'à 8h40. Ce temps est dédié à la découverte de comment son enfant s'approprie l'espace de classe, comment rentre-t-il dans un rituel, une autonomie d'entrée à l'école. Ceci sera modifié en fonction des conditions sanitaires.

La rentrée sera dans la continuité des précédentes avec une rentrée en chanson sur le thème du Festival et des chansons apprises cette année. Un café parents-enfants-enseignants sera toujours proposé de 8h20 à 9h00 avec mot du directeur.

L'année sera forte en émotion et chargée en apprentissage et ce de manière pluridisciplinaire.

L'équipe éducative de l'école des P'tites Mézanges travaille afin que tout cela soit possible.

Le directeur,
Tricot Kévin

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

Pour toute inscription, contactez la mairie.

Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

Bonjour à tous,

Notre APE est toujours en sommeil et nous n'avons pas pu faire de manifestations comme beaucoup d'association cette année.

Nous avons financé cette année quelques sorties comme le cinéma et les cadeaux de décembre.

Nous en profitons pour passer un message à tous les parents de la prochaine année scolaire :

Venez nombreux à notre assemblée générale de septembre prochain (la date vous sera communiqué à la rentrée) !

Le bureau compte plus que 2 membres ainsi nous faisons appel à des volontaires pour constituer un nouveau bureau.

Nous comptons vivement sur votre présence. Notre école et nos enfants ont besoin de nous.

Les fêtes d'école et les voyages scolaires sont de merveilleux souvenirs pour nos enfants, alors continuons de leurs offrir ces bons moments en aidant à financer les plus beaux projets de notre équipe enseignantes qui s'investit beaucoup.

Nous vous souhaitons de merveilleuses vacances.

En vous remerciant.

Pour toutes informations : ape.ecoledemezangers@gmail.com

L'APE

VIE ASSOCIATIVE

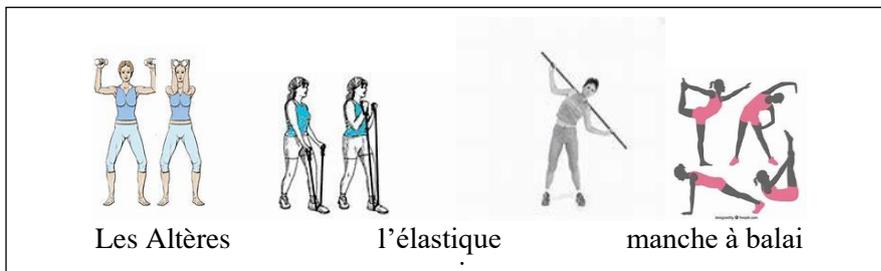
Gym - Détente Mézangéenne

Les cours de gym ont pu reprendre suite aux nouvelles annonces gouvernementales, en extérieur près du terrain de foot, en respectant les mesures sanitaires, le 2 juin avec Petra. La saison de gym touche bientôt à sa fin, le dernier cours se déroulera le mercredi 7 juillet, nous proposons aux personnes qui le souhaitent de venir découvrir ou participer à un cours de Gym détente (venir avec son tapis de gym), ce dernier mercredi, un verre de l'amitié vous sera offert après cette séance.



Pour la saison 2021- 2022, les cours de gym reprendront le mercredi 8 septembre, ils se dérouleront tous les mercredis de 20h00 à 21h00 avec Petra, professeur de gym à la salle des fêtes Sylvain Manson.

Les cours commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des Altères, élastiques, manche à balai, corde à sauter (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation.



Pas de cours durant les vacances scolaires

Les personnes désirant s'inscrire peuvent nous joindre dès aujourd'hui ou attendre la rentrée pour faire un essai soit en fin de saison ou en septembre. La cotisation est de 44€ (Coupon sport accepter).

Composition du bureau : Jeannine LEBOUVIER : Présidente

Annie HEURBIZE : Vice-Présidente

Virginie PEINTRE-THION : Trésorière

Yolande YAPO : Secrétaire

Christine CHERRAULT : autre membre du bureau

Pour tout renseignement : Mme LEBOUVIER Jeannine, Présidente : 02.43.90.77.86

Olympique de Mézangers (Football)

Bonjour à tous,



Suite à un départ de nombreux joueurs de l'équipe séniors, d'un manque d'encadrants, et de membres pour faire un nouveau bureau, l'association va être mise en sommeil, en espérant un redémarrage rapide du club, une réunion sera programmée ultérieurement afin de faire le point pour l'avenir.

Si vous êtes intéressé pour vous investir au sein de cette association n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Bel été à tous

Sportivement

20



A.B.T.M twirling

Le twirling de Mézangers rouvrira ses portes fin août pour les enfants à partir de 4 ans ado et jeunes adultes. Des séances d'essais auront lieu fin août et début septembre.

Pour s'inscrire aux essais appelez le 0618928725.

Le gala du twirling aura lieu le samedi 3 juillet 2021.

Cordialement,

François Renard



Le Club de la Dame Verte

Les personnes qui souhaitent intégrer cette association, rapprochez vous de la mairie qui fera le lien avec les membres actuels.

« Djeun's Home »

Le service jeunesse pourra proposer des animations ponctuelles pendant les vacances, telles que le programme J'me bouge 11-18 ans et le dispositif Argent de poche.

Programme Sports et Jeunesse des Coëvrons

Vacances d'été 2021 du 7 juillet au 27 août

J'ME BOUGE 8 - 15 ANS
CHANTIER ARGENT DE POCHE

+ D'INFOS :
Service jeunesse et sports des Coëvrons
2 avenue Raoul Vadepiéd - 53600 Evron
02 43 01 85 01 - 06 48 03 20 89 - www.coevrons.fr

Animations jeunesse

Chantier citoyen argent de poche

Tu as entre 16 et 18 ans, du temps libre pendant les vacances et tu souhaites améliorer ton cadre de vie ?
Ne manque pas les chantiers argent de poche de l'été :

- Peinture de l'épicerie communale et du mur du local technique de la salle des fêtes (future cuisine) à Izé du 12 au 16 juillet (sauf le 14 juillet)
- Création d'un terrain multisports (traçages de jeux, peinture) et restauration/entretien du mobilier urbain à Saint-Jean-sur-Erve/Blandouet-Saint-Jean du 26 au 29 juillet
- Graff sur le pied du château d'eau à Voutré du 23 au 26 août
- Pour s'inscrire :
Rendez-vous dès maintenant sur le site www.coevrons.fr pour télécharger la fiche d'inscription.
Inscriptions : jusqu'au 21 juin 2021
guichetunique@coevrons.fr

Renseignements auprès du service jeunesse des Coëvrons : 02 43 66 32 00

SPECIAL JEUNES
Ouvert à tous

ORIENTATION SERVICE CIVIQUE

PREPARE TON AVENIR !

Mercredi 7 juillet 2021
De 14h à 16h30

LOGEMENT JOBS

Organisation : Le Nymphéa
Habitat Jeunes Services - EVRON
Pôle des Services Information Jeunesse

Les règles sanitaires seront mises en place

Rue Alain Vadepiéd - 53600 ÉVRON | 02 43 01 62 65
accueil@lenymphae.fr | [nymphae.actu](https://www.nymphae.actu) | [lenymphae.fr](https://www.lenymphae.fr)



Rue Alain Vadepiéd - 53600 ÉVRON | 02 43 01 62 65
accueil@lenymphae.fr | [nymphae.actu](https://www.nymphae.actu) | [lenymphae.fr](https://www.lenymphae.fr)



Les Frapadingues (Théâtre)

REMONTENT SUR SCENE EN JANVIER 2022



SAMEDI 15 JANVIER
DIMANCHE 16 JANVIER
VENDREDI 21 JANVIER
SAMEDI 22 JANVIER
DIMANCHE 23 JANVIER
VENDREDI 28 JANVIER
SAMEDI 29 JANVIER
Passez un bel été !

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr

Comité des fêtes de Mézangers

Comité des fêtes de Mezangers

Suite à l'AG du vendredi 27 juin voici le nouveau bureau
Président : Pierre Rachet
Trésorier : Stéphane Pinson
Secrétaire : Emmanuel Peintre
Présidente adjointe : Jeannine Lebouvier
Trésorier Adjoint : Eric Pascal



Au fil des étapes de déconfinement que nous vivons, à l'approche de cet été, le comité des fêtes a pris la décision d'organiser une assemblée communale très spécifique.
Cette année seul le vide grenier est programmé le dimanche 1er Août 2021.
La date de cet événement a été modifiée en raison de manque de bénévoles le dernier Week-End de juillet.

L'organisation du Vide grenier devra respecter les règles sanitaires en vigueur (attente des nouvelles règles sanitaire à compter du 30 juin)
- rappel par les organisateurs des règles du protocole sanitaire (port du masque, distanciation sociale, gel hydroalcoolique ...)
- sens unique de la visite.

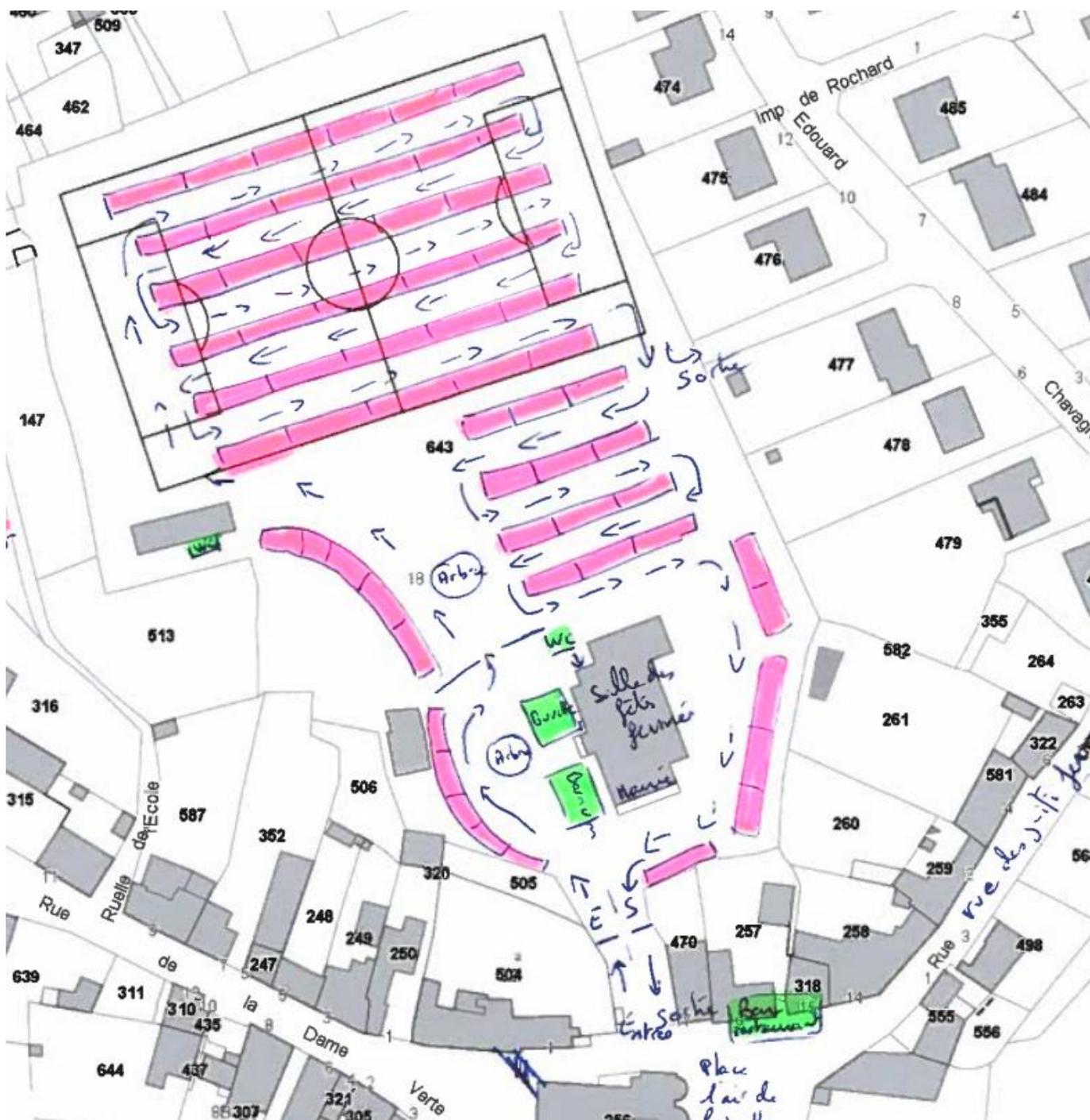
- Mise à disposition du gel hydroalcoolique
- Interdiction pour les visiteurs de toucher les objets à la vente.
- Limitation du nombre de client par stand (un client pour 8 m²)

Pour respecter ces règles et obtenir l'accord de la préfecture, le lieu de déballage des exposants sera situé entre la place de la Mairie et le terrain de foot.

Exceptionnellement, il n'y aura pas de vente au niveau des rues des Juifs et de la Dame Verte, Mais nous attendons des nouvelles règles sanitaires à compter du 30 juin. Dans le cas d'une non-possibilité, nous espérons que les habitants de la commune comprendront cette mesure exceptionnelle !

Cependant pour faciliter le déballage par les exposants de la commune, la zone située entre la salle des associations, la salle des fêtes et le chêne, leur sera réservée !

Voici le visuel de l'implantation du vide grenier :



Renseignements auprès de Pierre RACHET et Emmanuel PEINTRE.
Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06.87.94.73.57

Le Point Lecture

Notre point lecture a rouvert ses portes le 20 mars avec un protocole adapté pour vous accueillir sereinement.

De nombreuses nouveautés vous attendent pour passer un bel été.

Collégiens, lycéens, étudiants... n' hésitez pas à venir au point lecture pour emprunter les livres dont vous avez besoin en cours de français. Nous disposons de nombreux exemplaires référencés dans votre programme scolaire : Molière, Maupassant, Voltaire...

Vous pourrez les emprunter sans limite de temps, ce sont des dons faits au point lecture.



BEL ETE A TOUS

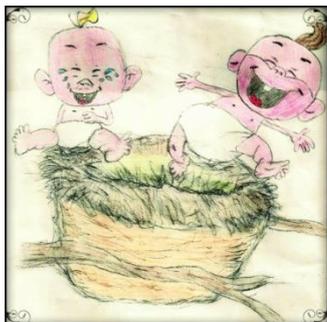


Fermeture du point lecture du 25 juillet au 27 août 2021.



8 bis rue de la dame verte.
Ouvert le samedi de 10h à 12h

Contact : Stéphanie PASCAL au 06 46 18 55 56 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 2



L'association le Nid du bonheur

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de mettre en place une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Bonjour à tous,

Depuis le début de l'année, avec les contraintes sanitaires, les animations ont été effectuées uniquement au sein de la Mam, puis enfin depuis début juin quelques balades en extérieur ont pu être reprises. Photos d'animations : Empreintes de mains, lapins de Pâques, plantation pour la fête des mamans, petit set de table pour la fête des papas, coloriages, gym, danses, balades....



Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par téléphone au : 02.43.90.34.93, par mail : leniddubonheur@gmail.com ou à la MAM au 4 route de la Bouverie à Mézangers

Angélique, Virginie et Valérie.

VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« *Le P'tit commerce* »

BAR - TABAC - ÉPICERIE - DÉPÔT DE PAIN
RESTAURATION LE MIDI - TRAITEUR

Horaires

Ce début d'année a une nouvelle fois été compliquée pour tout le monde, notamment pour les commerces. Avec ce nouveau confinement le p'tit commerce était ouvert le matin pour le dépôt de pain, l'épicerie et le tabac. En parallèle les vendredis soir des plats à emporter étaient proposés, je tiens encore une fois à vous remercier vivement, vous qui avez permis de maintenir une activité au commerce avec vos nombreuses réservations.

Je tiens à remercier également la mairie pour son soutien.

ENCORE MERCI.

Depuis début juin, les choses rentrent dans l'ordre peu à peu, avec la réouverture du restaurant, le service en salle, et le plaisir de revoir les gens et les habitués qui reviennent en nombre.

Les horaires habituels ont fait également leurs retours :

Lundi : fermé

Mardi : 7h30 - 13h30 / 16h30 - 19h

Mercredi : 7h30 - 13h30

Jeudi : 7h30 - 13h30 / 16h30 - 19h

Vendredi : 7h30 - 13h30 / 16h30 - 19h

Samedi, Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30

Fermeture les derniers dimanches de chaque mois.

Je vous souhaite un bel été, au plaisir de vous voir ou vous revoir dans votre p'tit commerce.

Nicolas



Filet mignon de porc / flageolets, carottes



Horaires pouvant varier selon les annonces gouvernementales

Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

Petra Massage de Relaxation

Praticienne **Massages bien-être**
Et **soins esthétiques** (teinture cils et sourcils, manucure)

Contact : 0783349680 - Page Facebook : www.facebook.com/nokushika
Site internet : petrarelaxation.wordpress.com
Aux domiciles des personnes ou au domaine des Pierres Jumelles selon les Disponibilités.



Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60ha, plusieurs activités pour les enfants de 8 à 16 ans :

- **Stage d'équitation avec hébergement** pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
- **Cours d'équitation** le mercredi après-midi

Venez découvrir l'équitation au cœur du bocage Mayennais !



Poney-Club du Gué de Selle

La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS

Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : stageponey@wanadoo.fr - Site internet : www.stageponey.com

Conseiller en
immobilier
sur la commune



SAFTI

Jean-Christophe
HUET

Conseiller indépendant en immobilier

06 73 21 59 06

jeanchristophe.huet@safti.fr

Le potager de Gaël



Maraîcher et éleveur de bovins, installé depuis novembre 2012

Exploitation labellisée
Agriculture Biologique.

Vente de légumes toute l'année à la ferme.
Caissettes de viande également 3 fois par an



Horaires d'ouverture du Potager de Gaël :

- Le Vendredi de 16h30 à 18h30
- Le Samedi de 10h à 12h30

Renseignement : Gaël THOREAU - La Pengauderie - 53150 NEAU - www.lepotagerdegael.fr

Restaurant Au relais du Gué de Selle



Relais
du gué de selle
HOTEL *** & RESTAURANT

Aurélie DI GENNARO
Directrice/Manager
02 43 91 20 00

RELAIS DU GUE DE SELLE
34, Les Pêcheries
53600 MEZANGERS

LE RESTAURANT

Du mardi au samedi au déjeuner : Menu Découverte à 31 €, Menu inspiration bistrot de 15.90 € à 20.90 €

Et du lundi au samedi au dîner jusqu'à fin septembre : Menu Découverte à 31 € et la carte

Le samedi midi et soir et le dimanche midi : Menu Dégustation en 6 services à 60 € avec accord mets et vins 80€

Le dimanche midi : Menu à 33 et 46 €, plus le menu dégustation à 60 € en 6 services (80 € avec accords mets et vins)

La carte servie en semaine du mardi au samedi au déjeuner et au dîner
Déjeuner et dîner en terrasse, selon la météo

LE BISTRO DU RELAIS

C'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...
du mardi au vendredi au déjeuner

1 Plat du Jour : 10.90€

1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 15.90€

1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 20,90€

Si le temps le permet, service en terrasse au bord de l'eau.

HÔTEL

Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir

LA CABANE PERCHÉE

BANQUETS & RÉCEPTIONS de 8 à 130 personnes.

RÉUNIONS & SÉMINAIRES (espaces de 19 à 100 m²)

- Salon de modelage, de réflexologie
- Cours de CrossFit et yoga
- Location de vélos électriques
- Recharges véhicules électriques et Tesla
-

Le tout sur réservation pour les clients de l'hôtel et/ou du restaurant



Contact : 02 43 91 20 00

Adresse mail : relaisduguedeselle@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>

Chambre d'hôtes



Manoir de la Grande Coudrière

Chambre d'hôtes « La Grande Coudrière »

Mr et Mme Richardot
53600 Mézangers
Contact : 06.64.59.19.64

1 Chambre, 30m2,
2 personnes,
1 Salle de bains

Monument Historique situé à Mézangers, le Manoir de la Grande Coudrière dispose d'une terrasse et offre une vue sur le jardin. Passez une nuit exceptionnelle dans un décor historique ! Vous pourrez également vous détendre dans le jardin et vous balader à proximité à l'étang du Gué de Selle.



Gîte LA PETITE BALLERIE

Deux chambres d'hôtes ou gîte

Avec son vaste jardin fleuri au sein d'un écrin de verdure, au milieu des champs et à l'orée de la forêt, c'est un cadre reposant où il fait bon vivre.

La maison fut construite en trois fois. L'actuel séjour est la partie la plus ancienne. Elle date du XVI^e siècle.

Prestation de qualité, grand confort.

Séjour, salle à manger, cuisine équipée, 1^o chambre avec Salle d'eau intégrée, 2^o chambre avec salle d'eau privative, terrasse, barbecue, les lits sont faits à votre arrivée.

A la demande et sur réservation : table d'hôte, visite guidée de la région, service voiturier

Danielle De Craan
La Ballerie
53600 Mézangers
00 33 (0)6 24 90 20 35
mail : de.craan@53600.fr



Guinguette du Gué de Selle



La Guinguette du Gué de Selle va ouvrir le mercredi **7 juillet 2021**. Les horaires seront les suivants :

Lundi : fermé

Mardi : 12h-20h

Mercredi : 12h-20h

Jeudi : 12h-22h

Vendredi et samedi : 12h-23h

Dimanche : 12h-20h

Toutefois veuillez noter que les horaires peuvent évoluer en fonction de la fréquentation et de la demande du public.

Des apéros-concerts sont prévus les samedis soir en juillet/Août voici la programmation pour les premières dates :

- Samedi 10 juillet : Léo Lacroix (Jazz Manouche)
- Samedi 17 juillet : Soñadora et Lulu De L'est (folk world)
- Samedi 24 juillet : Boubacar Kafando (Musique du monde)
- Samedi 31 juillet : Collectif Team Peace (Reggae français)
- Samedi 07 août : Cherry Plum et Mathilda (Pop, Folk, Blues)

Veuillez noter que la programmation peut être amenée à être modifiée au regard des évènements sanitaires.

Des activités seront également proposées aux particuliers et aux entreprises :

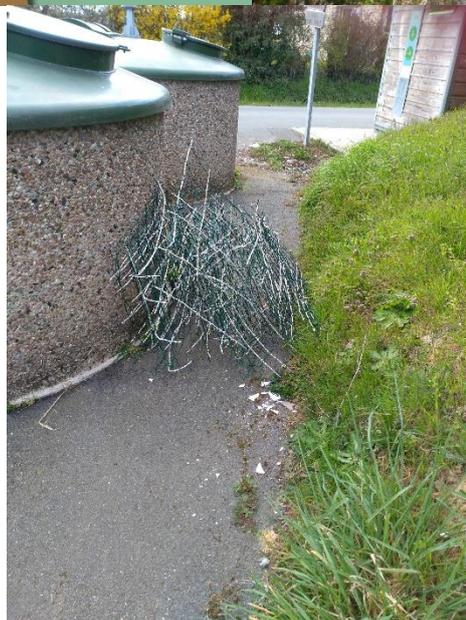
- Swing golf
- Course d'orientation
- Archery Tag

Plus d'informations sur cette dernière activité par ici : <https://lorbier.fr/archery-tag/>

Des rosalias (voiture à pédales) seront également en location dès que possible.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la guinguette pour suivre les dernières informations mise à jour : @laguinguetteduguedeselle

Incivilités



Il est rappelé que tout déchet de quelque nature qu'il soit, déposé en dehors des conteneurs désignés à cet effet et considéré comme dépôt sauvage.

Il s'agit d'un délit passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €. En plus de nuire à la salubrité publique, cela entraîne une pollution visuelle, parfois olfactive et cela oblige de mobiliser des agents avec un camion, engendrant des surcoûts pour le service car ces déchets doivent quand même être éliminés.

Afin de faire respecter la salubrité publique et de garantir l'équité de traitement des usagers, la Communauté de communes des Coëvrons, par délibération du 6 juin 2017 a fixé le coût de la prestation d'enlèvement et de résorption d'un dépôt sauvage à 60€

COMMUNE DE MÉZANGERS

Calendrier des manifestations

2021

Samedi 3 juillet	Gala twirling	
Lundi 19 Juillet	Don du sang	Evron
Jeudi 15 Juillet	Balayages des rues (vieux bourg et lotissements)	Commune
Dimanche 1 ^{er} aout	Vide grenier	comité des fêtes
Lundi 16 Aout	Don du sang	Evron
Mercredi 8 septembre	Reprise cours de gym	Gym détente
Lundi 20 septembre	Don du sang	Evron
Vendredi 24 septembre	Mucoviscidose	Terrain de Foot
Samedi 25 septembre	Mucoviscidose	Mairie
Samedi 4 décembre	Marché de Noël	Comité des fetes

2022

Samedi 15 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues
Dimanche 16 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues
Vendredi 21 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues
Samedi 22 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues
Dimanche 23 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues
Vendredi 28 et Samedi 29 Janvier	Théâtre	Les Frapadingues